

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 4

Artikel: Soupe à la farine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de l'été, sur la température si importante de septembre, au dire des connaisseurs, sur la douceur du raisin, l'épaisseur de la peau, etc., etc. On ne maniait pas tant l'éprouvette non plus, on attendait tout simplement la foire de la Saint-Martin. »

— Comment, la foire de la Saint-Martin ? fis-je d'un air étonné.

— Oui, mossieu, la foire de la Saint-Martin !... Si le soir de cette foire on se battait bien dans les pentes, si on s'y donnait de bonnes trivoignées, si on rencontrait des marchands de bétail avec les yeux pochés, si on faisait des zig-zags sur la route, on disait : *Le vin de cette année sera bon ; le nouveau fait son effet !*... J'ai toujours vu que ça valait mieux que toutes vos remarques sur la température.

Solution du problème des trois maris jaloux.

Deux femmes passent d'abord, l'une revient, traverse avec la troisième pour venir ensuite rejoindre son mari. Les deux autres maris vont rejoindre chacun leur moitié à l'autre bord. Après cela, un des couples revient, la femme descend et le 3^{me} mari la remplace pour la traversée. Il reste ainsi deux femmes à passer. Alors celle qui est sur l'autre rive se fait batelière, et au bout de deux voyages tout le monde est satisfait. — Il y a encore d'autres manières de procéder.

Sur 44 réponses, 12 seulement sont justes. Ce sont celles de MM. Poras, inst., Prévonnoup ; — Rohrbach, Lausanne ; — Braissant, Penthalaz ; — notre frère de l'*Estafette* ; — Parisod, Grandvaux ; — Ogiz, Orbe ; Jaquenoud, Genève ; — Crottaz, Lussy ; — Jaccard, café de Chantepoulet, Genève ; — Porchet, coiffeur, Tour-de-Peilz ; — Ruffieux, prof., Hauterive (Fribourg) ; — Bastian, Forrel. — Le tirage au sort a donné la prime à M. Rohrbach.

Arrangement des chiffres dans le carré de samedi :

11	24	7	20	3
4	12	25	8	16
17	5	13	21	9
10	18	1	14	22
23	6	19	2	15

14 réponses justes. — La prime est échue à M. Emile Berthoud, Croix-d'Or, Châtel-St-Denis.

Nous remercions toutes les personnes qui ont eu l'aimable attention de nous envoyer des problèmes, charades, ou autres délassements de ce genre. Le problème suivant est dû à notre abonné, M. Amiguet, à Gryon.

Un détachement d'armée marchait en co-

lonne, ayant en profondeur 5 hommes de plus que de front. Quand l'ennemi parut, on augmenta le front de 845 hommes, ce qui fit que la colonne n'eut plus que 5 rangs de soldats. Quel était le nombre des soldats du détachement. — Prime : *La Vieille Milice*.

Faire gorge chaude d'une chose. — Voici l'origine, assez curieuse, de cette locution. — Dans le langage de la fauconnerie, on appelle *gorge chaude* la chair d'animaux fraîchement tués qu'on distribuait encore tiède aux faucons, par opposition à *gorge froide* employé pour désigner la chair d'animaux tués de plus longue date et par conséquent refroidie.

Après la chasse, les faucons qui y avaient été employés étaient naturellement récompensés par de belles gorges chaudes, dont les bêtes capturées faisaient les frais.

De là l'expression *faire gorge chaude de quelqu'un*, pour s'escrimer sur lui du bec et des ongles, se le partager à belles dents, en faire une joyeuse curée.

M. Bernard Bouvier, de Genève, qui a donné, l'hiver dernier, une si brillante conférence sur le *Second Faust*, de Goethe, nous en promet deux nouvelles, qui seront consacrées à la mémoire d'un de nos plus illustres compatriotes, le poète romancier **Gottfried Keller**, de Zurich. Ces conférences auront lieu les 26 et 28 janvier, au Casino-Théâtre.

Esther Marcel, par Ch. ECUYER. — Ce joli roman, que l'auteur intitule modestement « *Croquis villageois* », est écrit d'un style clair et bon enfant, rappelant un peu la manière d'Urbain Olivier, avec quelque chose de plus jeune et de moins orthodoxe. — Tel qu'il est, il fera le bonheur des nombreux lecteurs de nos bibliothèques populaires et villageoises, qui savoureront avec délices ces alertes et justes descriptions champêtres, ainsi que les gaités de son dialogue, émaillé de nombreuses locutions du *terroir*. Nous l'avons lu avec un réel plaisir.

Nous attirons l'attention sur la soirée artistique et musicale, que la **Société littéraire de Lausanne** donnera le samedi 31 janvier, au Théâtre, avec le concours de *Mme Oppelquier*, pianiste. Le programme, qui est charmant, comprend comédies, morceaux de musique, monologues, etc.

Soupe à la farine. — Faites roussir de la farine à sec dans un poêle. Quand elle est bien rousse, mettez un fort morceau de beurre, et amenez à l'état pâteux. Délayez ensuite lentement avec de l'eau presque bouillante et convenablement salée. Laissez cuire quinze minutes, retirez du feu et versez le tout sur des tranches de pain sur lesquelles vous aurez cassé un ou deux œufs. Remuez et laissez tremper

Boutades.

A chaque jour de l'an, à chaque fête ou anniversaire, M. P. fait un cadeau à sa petite fille Elisa ; mais ce cadeau représente toujours un objet de première nécessité : tantôt c'est un chapeau, tantôt ce sont des bottines ou une robe.

Elisa n'est pas très contente de cette façon d'agir ; aussi, à l'occasion du nouvel-an, a-t-elle eu soin de prévenir son père.

— Petit papa, lui a-t-elle dit, dans trois jours, c'est le nouvel-an ; si tu veux me faire un cadeau, tu serais bien gentil de me donner quelque chose d'inutile.

Un joli mot d'enfant pauvre. Son père, un brave ouvrier, lui demande :

— Qu'est-ce que tu veux être quand tu seras grand ?

— Boulanger, répond le bambin.

— Boulanger ! pourquoi ?

— Pour vendre à maman le pain moins cher.

Voici la légende du fameux Clos-Vougeot, d'après un Bourguignon :

Le Clos-Vougeot appartenait jadis aux moines de Citeaux, qui le divisaient en deux qualités.

Devant les étrangers, ils désignaient au sommelier le meilleur par ces mots : *Vous m'entendez*.

Pour marquer qu'il fallait apporter la qualité inférieure, ils disaient au sommelier : *M'entendez-vous* ?

Un jour, l'abbé reçoit un visiteur, comme il venait de se mettre à table, et l'invite à se rafraîchir. Puis se tournant vers le sommelier :

— Du Clos-Vougeot ; *M'entendez-vous* ?

Mais le visiteur était dans le secret. Aussi n'a-t-il rien de plus pressé que d'ajouter, en regardant le sommelier :

— *Vous l'entendez*.

— *M'entendez-vous* ? repart l'abbé.

— *Vous l'entendez*, insiste l'étranger.

L'abbé comprit qu'il n'y avait pas à lutter, et avec résignation il répétait :

— *Vous l'entendez*.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13.25 — Canton de Fribourg à fr. 26.50. — Communes fribourgeoises 3 %, différée à fr. 48. — Canton de Genève 3 %, à fr. 103.75. — Principauté de Serbie 3 %, à fr. 85.50 — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 26.50. — Port à la charge de l'acheteur.

Gh. BORNAND, Success. de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.